

Les logiques libérales n'ont pas leur place dans l'école de la République :

Le lycée professionnel est au cœur des enjeux d'égalité, il doit rester sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

C'est lors de son discours devant les recteurs et les rectrices que le président de la République a annoncé la réforme de l'enseignement professionnel sous statut scolaire, réforme derrière laquelle se cache sa suppression au profit de l'apprentissage, sous l'égide du patronat.

En voulant réduire les horaires d'enseignement général et augmenter le temps de formation en entreprise, en fragilisant le financement des lycées, sous couvert d'une modernisation pédagogique, la réforme du lycée professionnel ouvre la porte à une emprise réelle du patronat, en l'institutionnalisant, par la voie d'une convention signée entre le ministère de l'Éducation nationale et le MEDEF.

Ce projet de réforme vante les parcours d'excellence et la valorisation de l'enseignement professionnel, mais nous devons souligner que le seul objectif est de satisfaire les demandes des employeurs.

Cette réforme s'inscrit dans le prolongement de la loi travail qui, en s'attaquant aux conventions collectives, a su légitimer le concept de salarié jetable : c'est bien le concept de lycéen jetable qui est, aujourd'hui, en cours de fabrication. L'apprentissage doit rester le projet éducatif ambitieux qu'il était à l'origine.

L'école de la République, notre école publique, est attaquée de tous côtés et ce projet de réforme tend à organiser un cloisonnement entre les jeunes lycéennes. Nous pouvons d'ailleurs penser que cette réforme s'inscrit dans le prolongement de Parcoursup qui a vu exclure les lycéens des bacs professionnels de certaines poursuites d'études, dont l'accès à l'université. Tous les lycéens n'ont plus accès aux mêmes droits. Notons qu'a toujours été possible l'apprentissage et ce dès 14 ans, par dérogation, il faut le rappeler, ce projet de réforme n'apporte rien en plus, tout au contraire et il s'agit de prendre la mesure des fermetures annoncées de lycées professionnels dès la rentrée 2023.

Nous avons le devoir de réagir. C'est un modèle de société qui est remis en question dans cette réforme. Chacun connaît dans son entourage, une personne qui, dans son parcours d'orientation a pu, quelle que soit la formation de départ, concourir, qui, à un Capes d'Histoire-géographie, qui de philosophie ou de mathématiques, voire entreprendre des études de médecine ou accéder aux beaux arts. D'où ce nécessaire combat pour préserver le modèle émancipateur et ambitieux de la formation initiale, celle qui débouche sur des diplômes nationaux, garants de l'égalité républicaine.

**Ce sont en effet bien les classes populaires
qui sont dans le viseur du gouvernement.**



Nous avons le devoir de contrer un projet de réforme qui place, de fait, le lycée professionnel sous la tutelle du ministère du travail, avec comme seul objectif, garantir les besoins du patronat.

Quel diplôme ou plutôt quelle certification pour quelle formation puisque nous savons que rien ne sera en réalité pérennisé, parce que soumis aux besoins des entreprises ?

Qu'en est t-il de l'enseignement des lettres, de l'histoire, de l'éducation artistique, du droit ou encore de l'EPS, par exemple ?

Que devient le projet d'introduire l'enseignement de la philosophie dans les programmes du bac pro ?

Quel recrutement pour quels enseignants et selon quels statuts ? Des recrutements d'enseignants et de lycéens sur des missions ponctuelles, en lien avec les exigences du patronat ?

Quelle égalité, selon les territoires, devant l'enseignement, les programmes et que devient la liberté pédagogique elle-même menacée par les dérives réactionnaires qui sont entrées dans l'école de la République ?



La création du baccalauréat professionnel visait à décroiser l'enseignement professionnel afin d'offrir de nouveaux parcours de formation.

Cette création participait des 80 % d'une classe d'âge au niveau bac, elle actait une poursuite d'études supérieures et avait ainsi la volonté d'amener le plus grand nombre de lycéens vers des diplômes de l'enseignement supérieur, dont les Brevets de Techniciens Supérieurs.

Tout permet de penser aujourd'hui que les sections de Techniciens Supérieurs seront aussi placées sous la tutelle du ministère du travail si nous ne parvenons pas à faire reculer le gouvernement sur la réforme du lycée professionnel.

Au delà de la casse de l'Éducation nationale, de la fin des diplômes nationaux, du placement sous tutelle des formations professionnelles, de la multiplication des statuts des enseignants devenus on ne sait quoi d'ailleurs, et des élèves devenus des apprentis, il s'agit d'entendre, ce que cache, un discours qui érige le lycée professionnel en voie d'excellence : la volonté politique d'assigner les enfants des milieux populaires à la domination sociale en limitant leur formation aux enjeux de l'employabilité.

Ce n'est pas un problème pour ce gouvernement, que les enfants d'ouvriers aient moins l'occasion de faire du théâtre, de découvrir un auteur, d'apprendre, avec leurs enseignants, à réfléchir et à développer leur sens critique, comme le soulignent les professeurs, avec colère et émotion.

Qui n'a jamais entendu ces professeurs de lycée professionnel, riches de leur engagement éducatif et pédagogique, toujours soucieux d'un travail en équipe, affirmer qu'ils sont fiers de leur travail et fiers de leurs élèves qu'ils accompagnent au quotidien ?

Quel projet émancipateur pour quelle société, si demain sont remis en question les fondements mêmes de l'école de la République, qui n'a déjà pas su répondre à la promesse d'égalité ?

Nous sommes loin des ambitions d'éducation, que portaient Paul Langevin et Henri Wallon au lendemain de la Libération, ambitions qui affirmaient le principe constitutionnel de l'égalité d'accès à la formation professionnelle en faisant le choix de l'élévation du niveau de connaissance et de l'accès de tous les lycéens à une culture commune quelle que soit la filière choisie.

**L'enjeu de la réforme des lycées professionnels nous concerne tous.
Nous devons nous y opposer et il y a urgence.**

Ce projet d'une ampleur et d'une brutalité inégalées, comme l'affirment les militants de l'École, les militants associatifs, politiques et syndicaux, doit être combattu et abandonné.

Face à la droitisation des politiques scolaires, face au mépris nourri par les discours réactionnaires, conservateurs et libéraux, nous devons alerter, c'est bien la destinée scolaire des classes populaires qui se joue aujourd'hui : mise en concurrence généralisée et certification à la carte en lieu et place de diplômes nationaux et généralisation de l'apprentissage patronal, substitué à la formation professionnelle.

Nous avons le devoir de détricoter le discours apaisant mais mensonger de la novlangue et d'en dénoncer les limites : la négation de la démocratie à l'école.

Face à l'urgence sociale et démocratique, l'école de la République, l'école publique, doit rester un rempart contre toutes les exclusions, contre toutes les dérives libérales et réactionnaires.

Il faudrait donner une place aux savoirs pratiques et techniques aux côtés des savoirs théoriques, il faudrait substituer à l'évaluation classement une évaluation formative et progressive, il faudrait supprimer le palier orientation de troisième et lui préférer une orientation continue jusqu'au baccalauréat en prolongeant la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans.

La place de la jeunesse est à l'école. Préserver et renforcer les lycées professionnels relèvent de l'urgence démocratique et sociale car qui peut penser que les entreprises n'auraient pas besoin de citoyens éclairés ?



L'Humain d'Abord

FÉDÉRATION PCF DE L'ISÈRE

20 rue Emile Gueymard 38000 Grenoble

Tél : 04 76 87 70 61 - ecole.pcf38@laposte.net



Réseau Ecole PCF38